

Toutes et tous, par la grève, censurons le gouvernement et les patrons !

Depuis un bon mois, c'est le patronat qui a fait le buzz en déclenchant une vague de licenciements sans précédent depuis 15 ans. Il a au moins 300 000 emplois dans son viseur, tout en menaçant d'en rajouter une centaine de milliers s'il venait à l'idée du gouvernement de rogner sur un seul des 150 milliards d'euros d'argent public qu'il touche chaque année.

Joutes parlementaires stériles... pour nous

Depuis la semaine dernière, les projecteurs se sont tournés vers l'Assemblée : 49.3 ou pas ? Barnier tombera ou tombera pas ? Le Rassemblement national joue au défenseur des pauvres en menaçant de censurer le gouvernement s'il augmentait la taxe sur l'électricité ? Mais à peine Barnier avait-il cédé que Marine Le Pen l'accusait d'aggraver le déficit ! Autrement dit, de ne pas nous faire les poches d'une autre manière, car elle s'est par ailleurs opposée à toute taxe sur les riches, les actionnaires ou les entreprises.

Le RN est en fait tiraillé entre la pression de sa base, qui voudrait bien retourner vite aux urnes pour dégager Macron et Barnier, et la volonté d'apparaître aux yeux de la bourgeoisie comme un parti « responsable », ennemi du « chaos » que les macronistes promettent en cas de censure du gouvernement. Or, même le PS et Hollande sont d'accord pour faire sauter le gouvernement. Le RN n'a donc pas intérêt à apparaître moins radical, quitte à reprocher tout et son contraire à un Barnier pourtant à plat ventre pour renchérir sur de nouvelles attaques contre les immigrés ou affirmer son soutien à la politique génocidaire de l'État israélien !

Quant à la gauche, elle promettait d'abroger la réforme des retraites en un jour de parlottes et un vote à l'Assemblée. Elle a finalement démontré que le tapis vert des institutions est aussi fort pour pondre des lois anti-ouvrières que pour censurer tout ce qui pourrait aller en sens inverse.

Le 5 décembre et après, à nous de jouer...

La colère monte depuis un mois dans la fonction publique contre le passage d'un à trois jours de

carence en cas d'arrêt-maladie. Si l'attaque passe, nul doute que, parmi les travailleurs du privé, ceux qui sont aujourd'hui protégés de ces jours de carence en seront également la cible.

L'appel intersyndical à la grève du 5 décembre recueille un écho extrêmement favorable, et particulièrement dans l'Éducation nationale : beaucoup d'écoles seront fermées. Alors que le gouvernement Barnier pourrait finir à la poubelle avant les sapins de Noël, il s'agit pour tous les salariés du public de s'engouffrer dans la brèche. Car, quel que soit le prochain Premier ministre, il mettra la même énergie à nous faire payer les dettes que les capitalistes ont fait contracter à l'État. Il mettra la même énergie à préserver les profits des patrons. Alors, le 12 décembre, les travailleurs du privé menacés de licenciement et les cheminots SNCF menacés de privatisation ont aussi intérêt à répondre en masse par la grève à leurs patrons.

... et de faire l'histoire ?

5 et 12 décembre : c'est une fenêtre de tir qui s'ouvre pour tous les travailleurs. Si les grévistes trouvent à leurs côtés, dans les manifestations de rue, sur les piquets de grève, d'autres travailleurs du privé et du public en lutte venus les rencontrer, des liens utiles pour tous commenceront à se nouer dans la perspective d'une lutte d'ensemble.

Personne n'a digéré la retraite à 64 ans, mais si demain une lutte d'ensemble éclate, elle ne devra pas se contenter de primes de licenciement misérables, de la suppression des jours de carence ou de 0,5 % d'augmentation de salaire. C'est l'ensemble de nos revendications que nous devons discuter entre nous, pour pouvoir les imposer finalement à nos adversaires !

**Toutes et tous à la manifestation jeudi 5 décembre à Besançon
10 heures 30, devant le pôle administratif, gare Viotte**

Grève le 5 décembre

Alors que Macron a multiplié les cadeaux au grand patronat, le gouvernement voudrait nous faire payer l'addition en augmentant le nombre des jours de carence et en diminuant la rémunération des agents malades. Les syndicats ont appelé à une journée de mobilisation le 5 décembre demandant, entre autres, des budgets pour les services publics, l'embauche de personnel et l'augmentation des salaires. Retrouvons-nous jeudi à 10 heures 30 devant le pôle administratif, gare Viotte.

Contre les violences faites aux femmes

En France, une femme est tuée tous les trois jours environ, le plus souvent par son conjoint ou ex. Elles subissent un viol ou une tentative de viol tous les deux minutes et demies. D'après l'ONU, les violences faites aux femmes ont augmenté de 50 % dans le monde. L'hôpital n'est pas épargné et nous devons faire en sorte que de telles violences ne puissent plus se reproduire.

Non à un pôle d'assistantes sociales

La direction voudrait créer un pôle d'assistantes sociales sur l'hôpital avec, bien entendu, un cadre, comme si l'hôpital en manquait. Remplacer une assistante sociale ce ne serait pas possible mais en embaucher une pour diriger les autres, si ! Et puis cela permettrait pour la direction que, lors d'un arrêt, une assistante d'un service en remplace une autre comme s'il s'agissait de pions interchangeable. C'est mal connaître leur fonction, car pour pouvoir exercer ce métier, il faut créer des rapports humains spécifiques à chaque patient. C'est ce que chaque assistante construit chaque jour par un travail de proximité.

« Cessez-le-feu » au Liban : hypocrisie de l'État d'Israël et des puissances impérialistes

Les puissances occidentales se sont réjouies du cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah, entré en vigueur le 27. Le ministre français des Affaires étrangères se félicite même d'un « succès de la diplomatie française ». Mais cet accord, précédé par des bombardements d'une violence inédite dans le centre de Beyrouth, est loin d'être un pas vers la paix. Pour Netanyahu, qui estime avoir suffisamment affaibli l'ennemi, c'est surtout une manière de reconcentrer les opérations sur Gaza et la Cisjordanie. Et dès les jours suivants, Israël a violé son propre accord, en menant de nouvelles frappes au Liban ! Pour l'arrêt du massacre, le minimum serait un cessez-le-feu immédiat, la fin de la colonisation et le retrait des troupes israéliennes du Liban !

Liberté pour Christian Tein !

La cour d'appel de Nouméa a décidé que le leader indépendantiste kanak Christian Tein – interpellé le 19 juin et transféré dans l'Hexagone quatre jours plus tard avec six autres militants – restera incarcéré près de Mulhouse. Ses avocats avaient demandé, en vain, que l'appel soit jugé en métropole, la cour de Nouméa étant connue pour sa proximité avec les milieux anti-indépendantistes. Une décision scandaleuse à l'image de la situation néo-coloniale de la Kanaky.

1500 euros par an de reste à charge

Les mesures d'économie récentes du gouvernement ont considérablement aggravé la situation des plus modestes : hausse des franchises médicales, baisse de la prise en charge des consultations, des soins dentaires mais aussi des médicaments. Résultat : le « reste à charge » payé par les malades (après remboursement de l'Assurance maladie et des mutuelles) est évalué dans une enquête de France Assos santé à environ 1500 euros par an et par personne. Le gouvernement, lui, s'appuie sur un indicateur « officiel » qui évalue ce reste à charge en moyenne à 274 euros, soit six fois moins.

Grâce aux statistiques bidon, tout baigne.

Les CHU tirent la sonnette d'alarme

Les présidents des conseils de surveillance des 32 CHU viennent d'écrire au Premier ministre pour attirer son attention sur « la situation financière inquiétante » de ces établissements. Leur déficit cumulé est passé de 200 millions d'euros en 2021 à 1,1 milliard d'euros en 2024. En cause « de nouvelles charges exceptionnelles » au moment où les établissements « étaient eux-mêmes fragilisés par les effets induits par la crise Covid ». Conséquence : ils seront incapables de mettre en œuvre les projets de rénovation des grandes infrastructures qui se détériorent rapidement. La catastrophe continue de s'aggraver dans l'hôpital public.

Hors d'Afrique les troupes françaises !

Le Tchad a annoncé rompre ses accords de défense avec la France dont les troupes devraient quitter le pays. C'est le dernier en date des pays africains à prendre cette décision après le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Quelles que soient les arrières-pensées des dirigeants de ces pays, il est incontestable que le départ des contingents français suscite l'approbation, voire l'enthousiasme, des peuples concernés. Car ils n'ont toujours pas digéré les décennies de féroce domination post-coloniale de l'impérialisme français.

Ses troupes s'en vont. Bon débarras !

